

Peyrolles-info 208

juillet 2023

Voir cet email en ligne dans votre navigateur

La fête de Peyrolles
aura lieu
le samedi 29 juillet
à partir de 18h au Temple.
Vous êtes tous cordialement invités,
venez nombreux !

du 31 juillet au 4 août **FESTI'BORGNE**
festival des arts vivants de la vallée Borgne

lundi 31 juillet à 18h30 au temple de Peyrolles
Lecture de et par Jean-Claude Broche : Avec verve et passion,
Jean-Claude Broche, brillant acteur nous conte avec passion un texte savoureux
fort en couleur dont il est l'auteur. Venez le dégustez !

[Le programme complet de FESTI'BORGNE](#)

Conseil municipal du 6 juillet 2023

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,
Nicolas Geoffray, Pierre Hénon ;
Pouvoir de Thierry Ponsin à Bernard Bordarier ;
Pouvoir de Éric Reignier à Pierre Hénon ;
Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h.

Le compte-rendu de la séance du 12 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Parmi les contacts donnés par l'Association des Maires de France, Madame Marie Simon-Perez, avocat honoraire à Alès a répondu très rapidement. Le maire propose de la désigner en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.

Accord unanime du conseil.

2. Travaux du chemin de la Clède montant des travaux et conventions avec les propriétaires

Compte tenu des nouvelles préconisations de la police de l'eau il faut prendre en compte les travaux supplémentaires suivants dont le coût sera partagé entre la commune et les propriétaires concernés (nouvelles conventions à signer avec les propriétaires) :

Devis de l'Entreprise CABRIT pour modification du pont noyé : 8 020 € HT

Devis de Gard vidanges pour curage des buses 600,00 € HT

Accord unanime du conseil.

3. Recours au bénévolat pour la fête de Peyrolles

Pour la fête de Peyrolles, le Maire propose la prestation de piano-bar de M. Pierre-Marie Curt qui interviendrait bénévolement mais demande le remboursement de ses frais de déplacement avec véhicule personnel (250 €).

Accord unanime du conseil.

4. Choix de l'entreprise et convention pour purger le glissement de terrain route du Rieu

Finalement il n'est plus possible de déposer les 3000 m³ remblais au plus près, il faut donc annuler les précédentes délibérations, signer une nouvelle convention avec la propriétaire recevant les déblais, choisir à nouveau une proposition.

La proposition de l'entreprise Cabrit pour un montant de 33 745 € HT reste la moins disante.

Accord unanime du conseil.

5. Travaux de voirie 2023

Le Maire reprend la liste des différents travaux de voirie envisagés en 2023. Compte tenu du surcoût des travaux déjà engagés (chemin de la Clède et purge du glissement de terrain route du Rieu) il ne sera pas possible de réaliser tout ce qui était envisagé en 2023. Certains travaux devront être reportés en 2024.

Accord unanime du conseil.

Questions diverses :

Fête de Peyrolles

Elle aura lieu

le **samedi 29 juillet** à partir de 18h
au Temple.

Bilan du SYMTOMA pour 2022 :

(SYndicat Mixte de Traitement des Ordures
Ménagères et Assimilées)

Le pourcentage de refus de tri (sacs jaunes ou containers non conformes) est encore élevé à 22 %, ce qui nous coûte très cher à tous. Attention en particulier à ne jamais emboîter ce qui est mis au tri (pots de yaourts entre eux, petits déchets dans une boîte en carton, etc)

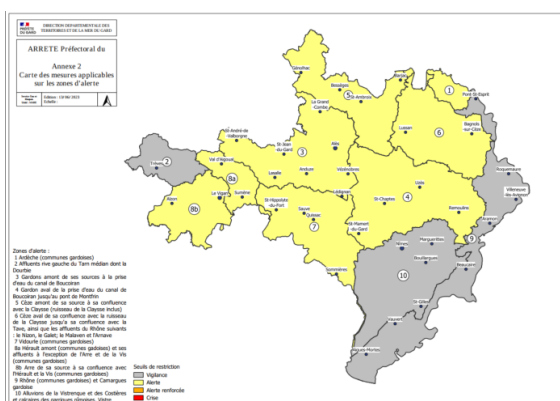
La séance est levée à 19h30

Informations

Arrêté sécheresse du 16 juin 2023

Compte tenu des dernières pluies, notre zone (Gardons amont) est revenue au niveau "alerte".

Toutes les infos sur le [site PROPLUVIA](#) et sur le [site de la préfecture du Gard](#).



Alerte par SMS :

La commune a mis en place un système d'alerte par SMS en cas d'évènement grave sur la commune.

Si vous souhaitez faire partie des destinataires de ces SMS, merci de confirmer votre accord et de communiquer votre numéro de mobile français (malheureusement notre prestataire ne gère pas les numéros étrangers)

- soit par réponse à ce message,
- soit à la mairie,
- soit en remplissant [ce formulaire](#).

Nous comptons utiliser ce système avec parcimonie, vous disposez bien entendu d'un droit de retrait à tout moment sur simple demande.

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles. Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Se désinscrire

Mairie de Peyrolles
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES
www.peyrolles.fr
mairie@peyrolles.fr
04 66 85 13 01